

DISCORSO ALLA CONFERENZA

"Cittadino e Stato: se la sfiducia minaccia la sfera privata..."

Lugano, 18 novembre 2014

La société civile et l'Etat. Pourquoi l'initiative sur la sphère privée est-elle nécessaire ?

Je vous remercie de votre invitation. Pendant les 15 [quinze] minutes qui vont suivre, je vais me concentrer sur les trois thèses suivantes.

1. [Premièrement] La Suisse est l'institutionnalisation du concept de la liberté.
2. [Deuxièmement] Le garant de la liberté, c'est la société civile et non l'Etat.
3. [Et enfin troisièmement] La sphère privée garantit à l'être humain la liberté.

1. La Suisse est l'institutionnalisation du concept de la liberté.

Même si nous autres Suisses, nous associons très fortement le concept de liberté avec l'histoire de notre pays, et ce, depuis 1291 [mille deux cent nonante et un], cela n'est pas correct. Le concept de liberté, dont notre Etat est empreint, est plus jeune ; c'est un enfant du siècle des lumières qui a atteint sa majorité durant les premières années d'existence des Etats-Unis d'Amérique.

C'est grâce au poète et écrivain allemand Frédéric von Schiller qu'au XIX^e [dix-neuvième] siècle ces idées sont devenues le mythe 1291 [mille deux cent nonante et un]. Lorsque, au XXI^e [vingt et unième] siècle, nous associons directement les Confédérés avec notre conception de la liberté, nous contemplons en réalité le XIII^e [treizième] siècle, du point de vue du XIX^e [dix-neuvième] siècle, et nous l'exprimons avec des mots du XVIII^e [dix-huitième] siècle.

L'histoire de la naissance des Etats-Unis d'Amérique nous montre clairement comment se construit un Etat basé sur le droit naturel de la liberté. Ce qui me fascine dans ce contexte, c'est l'engouement prodigieux déployé pour construire un Etat fondé sur les droits naturels.

L'Etat n'abandonne plus le pouvoir des hommes sur les hommes à l'**arbitraire** des dirigeants. D'une manière **institutionnelle**, il réduit le pouvoir à l'essentiel et au strict nécessaire.

Le troisième président Thomas Jefferson, un conservateur et auteur principal de la Déclaration d'indépendance, écrit dans la célèbre déclaration : « parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »

C'est à dessein qu'il n'écrit pas seulement « bonheur », car ce n'est pas le rôle de l'Etat de prescrire et de mettre à disposition le bonheur, mais seulement le droit et la possibilité de le rechercher.

Chaque individu doit définir lui-même sa conception du bonheur. Voilà ce qui est véritablement libéral. L'Etat doit s'assurer que tous aient la possibilité et le droit d'aller à la chasse, mais il n'a pas à prescrire ce qu'ils doivent chasser, lorsqu'ils sont à la recherche du bonheur. Jefferson était en même temps le maître d'œuvre intellectuel du fédéralisme. Pour lui, l'Etat fédéral devait rester une fédération d'Etats. Sa doctrine de la *nullification* confère même aux Etats le droit de ne pas appliquer les lois édictées par le pouvoir central qui leur semblent nuisibles. En tant que Zougois tourmenté par la péréquation financière, je trouve l'idée de pouvoir *nullifier* les lois fédérales tout simplement remarquable.

Vous le savez bien : la création de l'Etat fédéral helvétique en 1848 [mille huit cent quarante-huit] a été fortement inspirée par les idées qui ont imprégné la naissance des Etats-Unis. Si nous nous demandons comment construire l'avenir de l'Etat

fédéral helvétique, les concepteurs d'un Etat fédéral libéral – de ce côté et de l'autre de l'Atlantique – ne sont pas les plus mauvais conseillers.

Comme aux Etats-Unis, la Suisse a su, dès le départ, instaurer un Etat fédéral dont les institutions garantissent à ses habitants un maximum de liberté. La Suisse est l'institutionnalisation du concept de liberté. Qu'est-ce que je veux dire par là ?

Les instruments de la démocratie directe permettent au souverain de restreindre sévèrement le pouvoir du Parlement et du gouvernement. Le fédéralisme brise le pouvoir du pouvoir central. La subsidiarité confère le plus grand nombre de décisions au plus bas échelon. Les gouvernements sont constitués sur le principe de la concordance, en impliquant toutes les grandes forces politiques. Selon les cas, les majorités au Parlement prennent des décisions en tant que gouvernement ou en tant qu'opposition. Il n'y a pas de chef d'Etat au sein du Conseil fédéral ; chaque année, un membre différent assure la présidence des séances et revêt une autorité purement représentative.

Toutes ces dispositions sont au service de la déontologie qui caractérise l'Etat fédéral suisse suivant le modèle des Etats-Unis : *réduire au minimum le pouvoir des hommes sur les hommes, rendre impossible l'arbitraire*. Et ainsi – précisément – *accroître au maximum la liberté des êtres humains*. La Suisse est – de mon point de vue – *un Etat fédéral qui maximise la liberté et minimise le pouvoir d'une manière institutionnalisée* ; notre pays est sans pareil parmi les Etats existants.

Cette liberté est menacée. De plus en plus, l'Etat tend à nous prescrire ce qu'est le bonheur, au lieu de se contenter de garantir le succès de la recherche, quel qu'en soit l'objet.

Venons-en maintenant à mon deuxième point.

2. Le garant de la liberté, c'est la société civile et non l'Etat.

La liberté est menacée par l'étatisme. Ce que je veux dire par-là, c'est que l'Etat domine la société civile par des mouvements contraires : l'étatisme et le politiquement correct. Même dans les milieux dits « bourgeois », l'Etat inspire plus de confiance que les gens et leur sens des responsabilités lorsqu'il s'agit de trouver des solutions à des problèmes politiques et sociaux. Le gouvernement *semble* plus à même de résoudre les problèmes avec des lois, avec des moyens issus des impôts, en créant une dépendance à l'Etat. Le politiquement correct est plus subtil : né du libéralisme *états-unien* pour protéger les minorités, il a évolué vers une interdiction de débattre, de parler et en partie de penser. Cette interdiction n'est pas sous le contrôle de la démocratie ; elle est fixée par les médias, le mainstream, les modes, le zeitgeist. On ne peut donc pas vraiment en attribuer la responsabilité à quelqu'un en particulier.

En déléguant les débats historiques et éthiques à des commissions qui déterminent alors *ex cathedra* la juste vision de l'histoire, de l'homme, on interdit le discours libéral, on élimine le libre arbitre, car on dicte ainsi une certaine manière de penser. Dans ce sens, la droite et le centre devraient de nouveau réunir une majorité afin d'opposer systématiquement des solutions libérales aux solutions étatiques. Les politiciens devraient aussi avoir le courage de ne pas être compétents, lorsqu'il s'agit de certains problèmes et de certaines sensibilités, et de laisser les gens

responsables trouver eux-mêmes une solution. Cela exige de la force, car, de nos jours, un politicien est jugé au nombre des actions qu'il entreprend et **non** au nombre de lois qu'il a empêchées parce qu'elles restreignent la liberté et détériorent la responsabilité individuelle.

Je m'en réfère ici au dernier livre de l'ancien conseiller aux Etats PDC, Franz Muheim, que j'ai eu le privilège de connaître : *Die Schweiz im 21. Jahrhundert*, en français « la Suisse au XXI^e [vingt et unième] siècle » (le livre n'a pas été traduit).

(Je cite un article du journaliste Dominik Feusi, du quotidien *Basler Zeitung*.)

Pour Muheim, la position de la société est la question fondamentale dans la relation entre l'Etat et l'individu, une position qui, contrairement à l'Etat, a évolué naturellement et existe tout simplement parce que l'être humain est un être sociable. L'Etat, en revanche, est l'expression d'une volonté consciente. C'est une distinction qu'il convient de faire sur le terrain politique. Pourquoi ?

Les institutions libres de la société civile (la famille, les associations, les églises, des religions, etc.) et la société elle-même définissent en permanence les normes sociales. Cependant, elles n'ont pas le monopole de la violence ni la souveraineté absolue de l'Etat qui leur permettraient d'imposer ces normes à l'individu et de sanctionner. Seule la séparation et la distinction de l'Etat et de la société créent une place pour l'individu, sa liberté et sa responsabilité vécue en conscience.

Seuls les domaines d'activité indépendants de l'Etat garantissent à l'être humain la liberté intrinsèque, car cette dernière constitue le fondement du principe éthique qu'est la responsabilité individuelle. Grâce à son pluralisme, une société aussi ouverte permet aux individus de déterminer leurs propres itinéraires de vie grâce à leurs performances et donc à leurs capacités, et de rechercher eux-mêmes leur propre, véritable bonheur. (Citation p. 29)

La séparation de l'Etat et de la société est un acquis fondamental du siècle des lumières ; l'Eglise ne peut pas *absolutiser* ses normes, et l'Etat ne se voit pas conférer le pouvoir moral qui, aux mains de n'importe quelle institution, engendre de graves excès. Une domination totalitaire voit le jour, lorsque l'Etat et la société ne sont plus clairement différenciés et lorsqu'ils ne s'acquittent plus de leurs tâches distinctes pour le bien de l'être humain. C'est ce que nous a clairement montré le XX^e [vingtième] siècle.

Des institutions sociales fortes et indépendantes de l'Etat sont cruciales pour le bien-être de la population. C'est pourquoi il convient d'être très critique, lorsque des politiciens s'engagent en faveur de la morale ou s'en servent pour argumenter. Les politiciens font partie de l'Etat et ne sont donc en aucun cas autorisés à postuler une morale sociale. Le faire malgré tout brouille la distinction entre l'Etat et la société et diminue la place accordée à l'individu et à sa responsabilité. Quiconque appuie ses arguments sur une morale supérieure – de quelque nature qu'elle soit – *absolutise* la morale (tel que cela se faisait avant le siècle des lumières) et déclare l'individu immature. Au sein du paysage politique actuel, cela vaut tout autant et précisément pour la morale socio-démocrate qui s'estime elle-même si moderne et si progressiste. Lorsque les institutions sociales et la morale individuelle tendent à disparaître, la pression augmente en faveur de règles morales étatiques. Les prochaines années se dérouleront au cœur de ces tensions. Mais un retour en arrière avant le siècle des lumières et sa séparation de la société et de l'Etat est un prix trop élevé à payer. La prochaine tentative d'instaurer une société morale édictée par l'Etat, aussi bien que cela puisse sonner, est – elle aussi – vouée à l'échec. (Fin de citation)

Ces réflexions de Muheim relèvent de l'essence même de la politique chrétienne-démocrate ; l'Etat est important, mais il ne doit pas croître aux dépens de la société

civile. Car la société civile repose sur l'éthique de la conscience personnelle et de l'engagement personnel ; par conséquent son éthique est d'une toute autre valeur. Il est improbable que de telles idées soient répandues aujourd'hui au sein de la démocratie chrétienne suisse.

Il est donc facile d'en déduire la signification pour la question concrète : « Pourquoi l'initiative pour la protection de la sphère privée est-elle importante ? »

J'en viens donc à mon dernier point.

3. La sphère privée garantie à l'être humain la liberté.

La sphère privée est menacée au même titre que la société civile. L'Etat ou plus précisément les responsables de l'Etat s'arrogent une morale, alors qu'il n'est question que de pouvoir. Deux exemples. Lorsque la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf qualifie les forfaits fiscaux d'injustes, elle fait passer sa morale personnelle avant la loi. Ou bien, lorsqu'elle veut interdire les paiements en espèces de 100 000 [cent mille] francs, en précisant que bien peu de personnes possèdent une telle somme en liquide, elle moralise au moyen d'un fiscalisme jacobin et attise la jalousie au nom de l'Etat.

L'initiative pour la protection de la sphère privée tente de maintenir l'acquis de la Suisse : la liberté. Dans notre pays, l'Etat a toujours fait preuve de retenue, afin que la société civile puisse mener une existence libérale. La comparaison peut sembler surprenante, mais le secret bancaire nous montre la même attitude éprouvée de l'Etat à l'égard de la société civile que pour l'arme des soldats à la maison : l'Etat fait confiance à la société civile, à l'être humain, plus que dans n'importe quel autre pays. Le résultat : les personnes responsables agissent librement et mieux d'un point de

vue éthique ; l'honnêteté fiscale est plus élevée, l'usage abusif des armes est plus réduit qu'ailleurs. Moins l'Etat édicte des préceptes moraux, protégeant ainsi la liberté, plus les personnes se comportent de manière éthique.

Au XX^e [vingtième] siècle, ces idées étaient inscrites dans l'ADN des Suisses. Au XXI^e [vingt et unième] siècle, elles ne réunissent même plus de majorité. L'initiative n'a guère de chance d'être adoptée, mais je ne perds pas espoir.

Je crois fermement que la notion de liberté est toujours plus forte que toute autre idée ; simplement, ce n'est pas elle qui s'exclame le plus fort, lorsqu'elle remporte une victoire. Elle sait aussi s'imposer discrètement. Il ne chute pas tous les ans un mur de Berlin, mais tous les murs s'effritent jour après jour. La liberté ne triomphe jamais, mais ses opposants sont voués à l'extinction. Merci de votre attention.

Gerhard Pfister, Consigliere Nazionale ZG